Informations de base	
2009/2531(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Partenariat oriental **Subject** 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.40.02 Relations avec l'Europe centrale et orientale 6.40.04 Relations avec la Communauté des États indépendants (CEI)	

Acteurs principaux			
Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Affaires générales	2926	2009-02-23

Evénements clés			
Date	**Evénement**	**Référence**	**Résumé**
23/02/2009	Débat au Conseil		Résumé
12/03/2009	Débat en plénière		
12/03/2009	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2009/2531(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Partenariat oriental

2009/2531(RSP) - 23/02/2009

Les ministres ont discuté des préparatifs en vue du lancement du Partenariat oriental., sur la base de contributions de la présidence et de la Commission (un document de la présidence, un rapport de la présidence sur l'état des travaux et une communication de la Commission).

Ils ont réaffirmé la volonté politique de parvenir à mettre en œuvre ce Partenariat oriental.

Dans la foulée, ils ont également observé qu'un certain nombre de points, tels que :

- la libéralisation du régime des visas,
- l'articulation entre le Partenariat oriental et la "Synergie de la mer Noire",
- la participation de pays tiers et la question du financement,

devront continuer d'être examinés dans le cadre du processus de développement et de mise en œuvre du Partenariat oriental.

Pour rappel, le Partenariat oriental est un forum multinational formé par les États membres de l'UE et 6 États d'Europe de l'Est et du Caucase du Sud:

- Arménie,
- Azerbaïdjan,
- Biélorussie,
- Géorgie,
- Moldavie,
- Ukraine.

Il vise à faciliter la négociation de zones de libre-échange pour les services et les produits agricoles, ainsi que pour la conclusion d'accords de partenariat et en matière de visas.